

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 11 Juillet 2022

Suite à la convocation du Maire, Jean Pierre VILLECHALANE, le Conseil Municipal s'est réuni Salle Trény le 11 juillet 2022 à 18 h 30

Ordre du jour :

- approbation du compte-rendu du conseil du 09 Juin 2022,
- Modalité de publicité des actes pris par les communes de -3500 habitants
- Modification statuts SDE24
- Admission en non-valeur
- Projet aménagement de la place des Marronniers
- Adressage
- Création emploi adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- Citoyen d'honneur
- Terrasse « la cloche »
- Devis photo

Rajout à l'ordre du jour :

- Fonds de concours
- Temps de travail

La séance a été ouverte par Monsieur le Maire à 18 h 30

Étaient présents :

- CHABANNIER Matthieu
- EDWARDS Stewart
- FREDOU Marie-France
- FONT Lydia
- CHATEAU Fabrice
- VILLECHALANE Jean Pierre

Kevin COUSSY est absent excusé et donne procuration à Stewart EDWARDS

Rita SZUBERT est absente excusée et donne procuration à Jean Pierre VILLECHALANE

Corentin POUGET est absente et donne procuration à Marie-France FREDOU

Grégory VEDRENNE est absent et donne procuration à Matthieu CHABANNIER

Rudy BECUWE est absent

Les votes se déroulent donc sur 10 voix, avec majorité à 6 voix

Fabrice CHATEAU se porte volontaire pour assurer le secrétariat de la séance.

1. Approbation du compte-rendu du 09 juin 2022

Le compte-rendu **est approuvé à l'unanimité.**

2. Modalité de publicité pour les actes pris par les communes de –de 3500 habitants

A partir du 1^{er} juillet la publicité des actes doit être assurée sous forme électronique. Les communes de – de 3500 habitants peuvent cependant choisir le mode d’affichage de ces actes.

Le Conseil Municipal décide de publier ces actes par affichage à la Mairie et sur le site internet de la Commune.

Cette décision **est approuvée à l’unanimité.**

3. Modification statuts SDE 24

Il est demandé aux communes de voter sur des modifications des statuts du SDE 24.

Ces modifications portent sur :

- La transformation en syndicat mixte fermé
- La réécriture des compétences en matière de transition énergétique
- La possibilité d’intervenir en tant que maître d’ouvrage délégué, pour la rénovation énergétique des bâtiments publics
- L’ajustement du nombre des délégués du collège de Périgueux conformément à l’article L5212-7 du CGCT
- La création d’un collège des EPCI, chaque EPCI étant représenté par 1 titulaire et 1 délégué suppléant. Les délégués des EPCI ainsi désignés élisent 5 délégués titulaires et autant de délégués suppléants qui constituent le collège des EPCI à fiscalité propre. Ces délégués siègent au Comité Syndical.

Cette modification **est votée à l’unanimité.**

4. Admission en non-valeur

A la demande du Trésor Public il y a lieu d’admettre en non-valeur une créance correspondant à des titres de cantine de 2019. Les crédits nécessaires sont bien inscrits au budget.

Cette admission **est validée à l’unanimité.**

5. Projet aménagement de la place des Marronniers

Il est décidé de rédiger un cahier des charges concernant le projet d’aménagement de la place des Marronniers.

Ce projet **est voté à l’unanimité.**

6. Adressage

Le conseil municipal décide la création des voies libellées suivantes :

Allée des Lilas	Lotissement du Bost du Play	Route du Château
Allée des Sapins	Place de la Brousse	Route du Feu de la St Jean
Chemin dau Pelou dau Lemosin	Place de la Flamberge au Vent A Morel	Route du Grand Bois
Chemin de Bigaumont	Place des Commerces	Route du Granit Rose
Chemin de Chantecor	Place des Marronniers	Route du Pech du Loup
Chemin de Grand Golhier	Place du Temps Jadis	Route du Pont de la Charelle

Chemin de la Bergerie	Rond-Point du Périgord	Route du Stade Municipal
Chemin de la Blanchardie	Route Champêtre	Rue de la Fraternité
Chemin de la Garenne	Route de Chabanas	Rue de la Liberté
Chemin de l'Etang	Route de Chalus	Rue de la Sérénité
Chemin de l'Etang Blanchet	Route de Grafeuille	Rue de l'Atelier
Chemin des Champs	Route de la Chanterelle	Rue de l'Irondele
Chemin des Champs Fleuris	Route de la Fontaine St André	Rue des Abreuvoirs
Chemin des Echeliers	Route de la Forge	Rue des Buis
Chemin des Prades	Route de l'Artiste	Rue des Camélias
Chemin des Pruniers	Route de l'Etang Millau	Rue des Coquelicots
Chemin des Puits	Route de L'Haut Peyrat	Rue des Coudriers
Chemin des Quatres Saisons	Route de Marval	Rue des Merles
Chemin du Bois de la Charelle	Route de Nontron	Rue des Trois Clédiers
Chemin du Moulin de Grosputy	Route de Piegut	Rue du 24 Juin
Chemin du Moulin de Rhins	Route des 3 Bost	Rue du Houteau
Chemin René DUTIN	Route de Saint Saud	Rue du Parc Naturel Régional
Impasse de la Peyrade	Route des Balsanes	Rue du Périgord
Impasse de Petit Peyrat	Route des Champs et Lisières	Rue du Roc
Impasse des Escargots	Route des Charbonnières	Rue du Rocher de Claire
Impasse des Potiers	Route des Charrons	Rue du Sculpteur
Impasse des Roses	Route des Créateurs	Rue du Tacot
Impasse du Baillargie	Route des Hortensias	Rue du Tribunal
Impasse du Cantonnier	Route des Poètes	Traverse de la Ferme
Impasse du Hérisson	Route des Randonneurs	Square J.P. FILHOUD-LAVERGNE
Impasse du Jardin Fleuri	Route des Sources	Rue du Grand Cèdre
Impasse du Midi	Route du Camping	Route du Moulin de Chez Pey
Impasse du Tribunal	Route du Chatain	Ruelle du 3 mai 1640
Impasse Saint Jean		

Cette autorisation d'encaissement **est votée à l'unanimité.**

7. Création emploi adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

Monsieur Le Maire propose la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à compter du 15 juillet 2022.

Le Conseil Municipal vote **un avis favorable à cette création d'emploi.**

8. Citoyen d'honneur

Il est proposé au Conseil Municipal de faire « citoyen d'honneur » Madame Marie-Claire GREEN (ancienne secrétaire de Mairie) pour ses nombreux services rendus à la commune.

Le Conseil Municipal **accepte cette décision à l'unanimité.**

9. Terrasse « la cloche »

Suite à l'arrêt de l'activité du restaurant « la cloche », il est proposé d'informer le propriétaire que la terrasse publique soit libre de tout objet et que la citerne de gaz soit enlevée.

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité**

10. Devis photo Abjat

Monsieur le Maire donne lecture d'un devis demandé pour la réalisation de photos de la commune

11. Fonds de concours

Le maire rappelle que la CCPN participe à hauteur de 50% (fonds de concours) sur les voies intercommunales.

Pour la voirie 2021 le fonds de concours s'élève à 11 734€.

Ce fond de concours **est validé à l'unanimité.**

12. Temps de travail

La durée annuelle légale du temps de travail pour un agent travaillant à temps complet est fixée à 1.607 heures.

La décision est validée à l'unanimité.

La séance est levée à 20h